



FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MACSST)

Dernière mise à jour le 11/01/2025.

OBJECTIF

Pour que le certificat SST reste valide, le SST doit suivre tous les 24 mois une formation de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC SST). Cette formation a pour objet de garder à jour les compétences des SST et de les informer de l'évolution des techniques / actions de prévention. Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, conforme au programme de l'INRS.

Tarif

[Demander un devis](#)

Taux
de réussite

100%

Intervenant

SAPEUR POMPIER certifié formateur SST par l'INRS



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

PUBLIC CONCERNE

Toute personne titulaire d'un certificat de Sauveteur Secouriste du travail souhaitant maintenir et actualiser ses compétences.

PRE-REQUIS

- Avoir été titulaire du certificat de SST dans les 10 dernières années

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (MACSST)



MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Apports théoriques - Exercices pratiques - Démonstrations en temps réel - Démonstrations commentées et justifiées - Mises en situation - ...etc

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour les formations en intra-entreprise, la formation se met en place directement dans vos locaux sur les dates qui vous arrangent (prévoir 15 jours minimum pour la mise en place d'une session). Pour les formations en inter-entreprises, votre collaborateur est intégré à un groupe sur une formation organisée à une date prédéfinie en centre de formation (prévoir 7 jours minimum pour l'inscription à la formation).

EVALUATION

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le document de référence et transcrits dans une grille d'évaluation nationale utilisée lors de chaque formation. Pour être présenté à l'épreuve de certification, le stagiaire doit avoir suivi l'intégralité de la formation.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Prendre contact avec M. CASSAT Vincent qui étudiera votre situation : contact.rescueacademy@gmail.com

REGLEMENTATION LIEE A CETTE FORMATION

L'employeur est tenu de former un nombre suffisant de secouristes pour assurer la présence d'au moins un secouriste en tout temps et en tout lieu de l'entreprise. Il est également responsable de la mise en place d'action de prévention pour prévenir les accidents.

Article R4224-15, R4224-16, R4141-17, R4141-18, R4141-15, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail.

REGLEMENT INTERIEUR

Durant la formation, vous devez respecter le règlement intérieur de votre entreprise, du lieux où se déroule la formation mais aussi de l'organisme de formation. Il est accessible en cliquant sur [ce lien](#).

LES PLUS

- Intervenant SAPEUR POMPIER certifié formateur SST par l'INRS
- 5% de réduction sur vos prochaines formations en sécurité
- 5% de réduction sur notre gamme de défibrillateur ZOLL



PROGRAMME

1ère demi-journée :

Présentation de la formation

Présentation des nouvelles normes et des nouveaux gestes de secours

Révision du programme SST :

- La place et le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Protéger une scène d'accident
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui s'étouffe
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et inhabituelles et/ou présente des signes anormaux
- Secourir une victime qui se plaint d'une brûlure
- Une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Secourir une victime inconsciente qui respire
- Secourir une victime inconsciente qui ne respire pas
- Mettre en place un défibrillateur
- Module complémentaire lié aux risques spécifiques de l'entreprise (si nécessaire)

2ème demi-journée :

Révision du programme SST (suite)

Mises en situation d'accidents simulés et évaluation

Bilan de la formation

CHAQUE MODULE DE FORMATION EST CONSTITUÉ D'EXERCICES PRATIQUES ET DE MISES EN SITUATION

INTERVENANT

**SAPEUR POMPIER certifié formateur SST
par l'INRS**

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Livret aide mémoire
Plan d'intervention
Accès à la vidéothèque Rescue
Academy

ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Sauveteur Secouriste du
Travail (SST)